Comité Directeur

Réunion du 10 avril 2021 à 10h00

En visioconférence

Présidence : Pascal TRANQUILLE.

Présents: Mesdames Sylvie SILVESTRE, Camille MERLE, Clothilde BRASSART, et Messieurs Pierre LAVALARD, Laurent BOURDIN, Philippe FOURE, François CLERCQ, Alain CRESSON, Roland GRAIN, Régis PATTE, Alain LECLERCQ, Antonio DOS SANTOS, Didier BARDET, Didier DUTILLEUX.

Participent: Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF), Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

Absents excusés: Messieurs Dominique DELABIE, Emmanuel FIRMIN, Cyril PAGE.

1. Intervention du Président

La saison blanche est annoncée, il n'y aura pas de montée, ni de descente.

Pour le reste, un groupe de travail national est en place pour établir toutes les modalités pratiques qui seront à suivre au sein des Ligues et Districts.

Beaucoup de questions au sujet du coût des licences et leur remboursement. Il a été rappelé dans le précédent Comité Directeur du 26/03/21 par Dominique DELABIE les précisions suivantes :

« il est utile d'informer les licenciés sur la cotisation demandée par le club et le coût de la licence imposée par la LFHF.

Le coût de la licence correspond à l'assurance négociée par la LFHF pour l'ensemble de ses licenciés, joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres etc de 6 à 77 ansCe coût imposé aux clubs varie de 5€ pour les U6, U7, U8 à 24€ pour un seniors. Et il est évidemment impossible de baisser ou supprimer ce coût. La cotisation correspond à la différence entre ce coût minimum, et le prix fixé par le club. Et ce hiatus peut quant à lui être modifiable par le club. »

Actuellement, nous ne pouvons pas faire d'annonce financière, car nous sommes toujours dans l'attente du positionnement de la FFF et de la LFHF.

Le DSF verra ensuite en fonction de ses finances ce qui est possible de proposer afin d'accompagner au mieux les clubs.

Le prochain COMEX se déroulera le 22/04/21, tandis que les élections de la LFA se dérouleront le 30/04/21.

Concernant la reprise d'activité, il est une nouvelle fois rappelé aux clubs que seules les informations transmises par les instances du football, la FFF, la LFHF et le District (mails et site internet), sont à considérer. Les autres publications (presse, réseaux sociaux,.....) n'engagent que leur auteur.

Il est précisé que les sports collectifs sont interdits, dont le football. Mais la pratique actuelle mise en place afin de respecter la distanciation, d'interdire les oppositions et contacts font que le football est

considéré actuellement comme un sport individuel. Voir article mis en ligne sur le site du DSF le 03/04/21.

2. Pôle Technique

Commission Technique, Emmanuel BOISSIER, CTD:

DETECTIONS

Beaucoup de changement pendant la période « covid » !!!

- Annulation Détection U14
- Concours d'entrée au Pôle espoirs de LIEVIN (Cat U13)

Visite de 23 clubs sur 24 (Report de date pour Friville Escarbotin) – TESTS.

Proposition de Georges Tournay pour une détection à LIEVIN le vendredi 07 mai 2021 de 14h à 17H avec le district de COTE D'OPALE. (16 joueurs + 2 gardiens).

FINALE REGIONALE U13 le samedi 29 mai 2021 à LIEVIN.

Communication auprès des clubs pour le maintien si possible des séances d'entrainement.

Projection fin de saison :

Proposition de nouvelles dates de détections EN JUIN ET DEBUT JUILLET ?

- Pour la catégorie U12 (anticipation pour définir un groupe pour les futurs centres de perfectionnement et préparation au concours d'entrée au Pôle)
- Pour la catégorie U14 (génération n'ayant pas pu aller au bout du parcours de détections sur les 2 dernières saisons – manque de visibilité).

SELECTIONS

Sélection U15 G

6 jeunes du département ont participé au rassemblement régional au CTFD d'Amiens.

- Elite: FOUQUIER Lucas (AMIENS SC) KARCHI Adem (AMIENS SC) FILDARS Louis (US CAMON) WAELES Ryan (US CAMON).
- o Avenir: BEKAERT Hugo (AAE CHAULNES) PINGUET Hugo (ESC LONGUEAU).

• CENTRES DE PERFECTIONNEMENT

Début prometteur sur les Centres de Perfectionnement (CDP) GARDIENS DE BUT (U11 à U15) 56 gardiens de but ont participé aux actions.

Proposition de reprise pour la fin de saison (mai et juin voir début juillet).

FORMATIONS DE CADRES

- Nouveau Calendrier Prévisionnel pour la fin de saison. (en annexe)
 Formations modulaires: Modules U7 A U17 et Certifications CFF1 / CFF2 / CFF3 et CFF4.
 Priorité pour les éducateurs déjà inscrits sur les nouvelles dates.
- BMF Traditionnel et apprentissage :

7 stagiaires en TRADITIONNEL et 1 en APPRENTISSAGE

- Suivi de 2 BEF

Maintien des semaines de formations (adaptation pédagogique).

Les certifications BMF et BEF auront lieu en présentiel avec un aménagement du cahier des charges des différents rapports à fournir.

FOOT EN MILIEU SCOLAIRE

Aménagement des séances d'entrainement.

Création d'un groupe de travail pour la mise en place et uniformisation des tests du concours d'entrée (utilisables par les clubs). Mise en place et expérimentation des tests avec les U13 des clubs visités et les élèves de Seconde de la section Lycée THUILLIER PEFA (définir un barème pour les élèves de 3ème inscrits pour le concours d'entrée).

Document d'informations diffusé sur le site du district avec les différents liens utiles. Carte interactive sur le site de la Ligue.

En attente de validation pour l'accueil des élèves postulant pour les tests en présentiel.

INFORMATIONS:

- Ouverture de la section Collège Jean Moulin à ALBERT (4^{ème}/3^{ème})
- Rencontre du chef d'établissement du collège Montalembert de DOULLENS et les responsables du club pour l'ouverture d'une section. Prochaine réunion avec la municipalité pour signature de la convention.
- Rencontre du chef d'établissement du collège Edouard Lucas et les responsables du club de l'AMIENS SC pour définir un nouveau partenariat avec l'intégration des joueurs de l'ASC (filière PPF). Prêt des installations (chapitre) aux élèves de la section.
- Rencontre avec la directrice de la M.F.R. de Beauquesne pour l'ouverture d'une section sportive.
 - Visio présentation et validation.
 - o Mise en relation avec Jean Christophe.
 - o Mise en place d'un parcours de formation pour les élèves :
 - CFF1 sur 2 ans
 - Formation d'arbitrage.
- Rencontre du chef d'établissement du Lycée d'ABBEVILLE pour l'ouverture d'une section sportive (2^{nde}, 1^{ère}, terminale) en continuité avec le collège du Ponthieu d'Abbeville.
 - o Retour pour le 10 avril 2021 (problématique : emploi du temps).
- Journée des Sections Sportives décalée au MERCREDI 09 JUIN 2021 A PERONNE.
 (sous réserve d'accord des instances et du chef d'établissement).
- Transformation de la section sportive Guy Mareschal AMIENS en section futsal découverte. Réunion avec la chef d'établissement, les intervenants et le Président du club de l'ESC LONGUEAU.

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

ENQUETE CLUBS

- Retour des Questionnaires et bilan (synthèse complète pour le 12 avril 2021)

NOUVEAUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT

- Rencontre avec le docteur BRIDIER (nutritionniste) de l'Unité Obésité enfants ados de CORBIE ;
 - Echange sur le projet foot à l'école et réflexion sur un possible partenariat pour proposer des séances adaptées aux jeunes licenciés.
- Demande du club de l'ASC pour la mise en ligne d'une vidéo montrant l'implication du club sur le recrutement des jeunes du secteur. Le club souhaite attendre la fin de saison pour la diffusion de la vidéo.

COMMISSION TECHNIQUE

Suite aux conditions sanitaires actuelles, et par responsabilité, il est défini de ne solliciter les membres de CT de manière exceptionnelle.

AMICALE DES EDUCATEURS

Une visite de la DTN était prévue le 1^{er} et 02 juillet, finalement adaptée sur 1 journée avec un groupe limité avec DTR et CTR.

Il avait été évoqué la sollicitation d'une personnalité de la DTN pour une intervention, mais de ce fait cela ne pourra se réaliser.

Une action de fin de saison à programmer... nouvelles pratiques ?

(Toutes les actions restent sous réserves de l'évolution de la crise sanitaire.)

Commission des Arbitres, Jean Christophe FAVEREAUX:

Une réunion en visio s'est déroulée en mars. Il n'y avait pas encore eu d'annonces gouvernementales...Ce qui implique qu'aujourd'hui nous n'avons pas revu nos arbitres depuis 1 an et demi puisque la donne a encore changé depuis.

C'est une coupure longue, pour un public hétérogène avec plusieurs nécessités :

- Une remise à niveau pour les arbitres de plus de deux ans de pratique.
- Un accompagnement pour les arbitres officiels depuis un an, qui n'ont officié que sur 4 à 5 matchs.
- Une formation d'appoint pour les arbitres formés et reçus en 2020, qui n'ont toujours pas encore officié.

Il est prévu une reprise de contact par des envois de quizz, questionnaires, de façon ludique afin de se rapprocher à nouveau.

A ce titre, il sollicite le Comité Directeur (CD) afin de pouvoir acheter 2 logiciels :

- Kahout : mise en place de quizz et challenges divers (86€ TTC à l'année).
- Adobe pro : pour un travail de vidéo, avec extraction de situations, déplacements, fautes, etc... à des fins pédagogiques (19 à 24€ mensuel).

Monsieur LAVALARD, Trésorier du DSF, valide l'achat de ces deux logiciels, et souhaite que ces outils puissent être mutualisés avec d'autres commissions qui en auraient l'utilité.

Retour sur le projet de Sami LAVALEE : Suite au Budget Participatif mis en place par le Conseil Départemental et l'appel à projet qui en découle, Sami a réalisé un projet qui vise à valoriser l'arbitre et son image en se déplaçant dans les collèges et lycées.

Son projet a été retenu et bénéficie d'une enveloppe de 7.000 € pour être mené à bien. Il doit être rattaché à une association, qui sera le DSF.

Sami avance et a déjà noué contact avec différents établissements, cependant il souhaite acquérir du matériel informatique et vidéo qui lui permettront de finaliser ses interventions.

Le coût sera directement imputé à la subvention avancée qui sera versée au DSF courant juillet.

Il est demandé que Sami transmette les devis du matériel qu'il sollicite afin que le DSF puisse avancer les frais.

Jean Christophe précise qu'il bénéficiera de l'aide de la CAS pour ficeler ses interventions.

CDTIS, Alain LECLERCQ:

Actuellement et sur demande de la LFHF, il s'agit de relancer les mairies du département pour récupérer des documents manquants. Soit les AOP (arrêté d'ouverture au public), soit les demandes de classement, ou de contrôle des travaux sollicités pour le reclassement des installations. Egalement des relances clubs sur les installations dont le classement arrive à échéance prochainement.

Commission Féminine, Camille MERLE:

La Commission s'est réunie de façon restreinte afin de déterminer les actions qui seront à mener. Il a également été demandé des parkas et plaquettes à l'effigie du DSF afin d'être reconnu comme membre du DSF lors des visites clubs ou autres rassemblements et détections.

Une prochaine réunion en visio est prévue fin avril afin de préparer la reprise d'activité en Foot Animation mais également pour les détections des plus âgées.

Volonté de relancer les Centres de perfectionnement féminin.

Sinon, Pauline CORDE a confirmé qu'elle ne pourrait participer en tant que membre au sein de la Commission féminine du DSF.

3. Pôle Juridique et Compétitions

Pascal précise que la volonté actuelle de la LFHF est de reprendre, quelle que soit la pratique et l'âge, en douceur et de baliser le mois de septembre pour les différentes coupes. Ce qui permettra aux clubs de débuter le championnat en octobre en ayant quasiment eu deux mois de préparation, en comptabilisant les rencontres de coupe.

Puis il est espéré jouer 10 matchs de championnat avant la trêve hivernale.

Commission Compétitions, Philippe FOURE:

Philippe reprend les propos de Pascal qu'il complète en précisant qu'il est également projeté la mise en place de pratique durant les périodes de trêve et de vacances que ce soit en jeune comme en seniors au niveau départemental

Orientation sur le développement du futsal en janvier et février sous forme de critérium, qui sera proposé aux clubs de D1 et D2, mais ouvert à tous sous condition de bénéficier de gymnase adéquat. Des finales départementales pourraient être organisées durant les vacances de Pâques.

Alain LECLERCQ, Président de la CDTIS, précise que tous les gymnases qui seront utilisés devront être classés. Ce classement réalisé par les membres de la CDTIS est gratuit.

Sachant que le plus dur sera d'obtenir des salles, il est envisageable d'organiser les pratiques jeunes durant le week-end, et en semaine pour les seniors, étalé en soirée du lundi au vendredi.

Ce critérium sera inclus au calendrier, et bien sur la CAS sera sollicitée.

Il pourra également être proposé des pratiques dites de loisir à destination des plus jeunes.

Pascal tient à préciser qu'il s'agira d'être dans l'accompagnement des clubs, et non dans le recrutement à proprement parler sur ces pratiques supplémentaires qui seront abordées. Il insiste également, dans le cas de pratiques similaires en Ligue, de respecter les axes de la LFHF qui seraient définis afin de permettre à nos clubs d'accéder en Ligue si cela est possible.

Commission Foot en Milieu Scolaire, François CLERCQ:

Une réunion s'est déroulée en présence d'Angélique, Julie et Florence DEMAILLY (LFHF) dans le but d'orienter des actions précises au sein des écoles primaires. Il s'agira de s'appuyer sur le dispositif « **Génération 2024** » auquel de nombreuses écoles se sont engagées.

En raison du nombre important d'écoles inscrites dans le triangle Chaulnes, Nesle, Péronne, la Commission travaillera dans un premier temps dans le Santerre sur la saison 2021/2022. En espérant déployer le dispositif dans les autres secteurs les deux saisons suivantes.

Le seul problème actuellement, reste l'aval du CPD, très peu enclin à suivre les conventions nationales existantes entre la FFF et le Ministère de l'Education Nationale au profit des écoles du département.

Pascal propose qu'une réunion soit organisée avec les différentes composantes afin de définir ce qui sera réalisé en présence du représentant de l'USEP, du CPD, du Conseil Départemental et du DSF. Jean Christophe FAVEREAUX demande à participer à cette réunion en tant que Responsable des Sports du Conseil Départemental.

Emmanuel BOISSIER, CTD, précise que dans son cursus de formation, il doit développer un projet sur le « Foot à l'Ecole », et qu'il a un rdv de prévu le 20/04/21 à ce sujet.

Sylvie SILVESTRE évoque l'idée d'intervention de joueurs/sportifs professionnels durant les actions du DSF dans les écoles. Cela pourrait donner plus visibilité et d'impact à notre implication dans les écoles.

Commission Jeunes, Laurent BOURDIN:

La Commission Championnat Jeunes se réunira semaine 16.

Il faut travailler sur le renouveau, connaître l'état des clubs, leurs envies, espérances afin de proposer des pratiques au plus proche de leurs possibilités.

Il est déjà étudié la possibilité d'une pratique réduite durant la première phase. L'idée étant de faire jouer les jeunes et permettre au club la possibilité de compléter ses effectifs sans perdre ses licenciés et éventuellement poursuivre en 2ème ou 3ème phase dans une pratique de foot à 11.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, il faudra agir de façon à ce que les clubs puissent conserver leurs jeunes en leur proposant des pratiques adaptées à leurs effectifs.

Commission Foot Diversifié, Pascal TRANQUILLE:

Il informe que le DSF a reçu les 3 kits commandés ainsi qu'un supplémentaire. La répartition sera la suivante :

- 1 kit au District à disposition d'Angélique et Julie.
- 1 kit dans le secteur Santerre (40 clubs)
- 1 Kit dans le secteur Amiénois (60 clubs)
- 1 kit dans le secteur Ponthieu/Vimeu (55 clubs)

Les kits seront de la responsabilité du Secteur, à ce titre, un responsable sera désigné par chaque Président.

L'objectif étant de développer la pratique de loisir dans les clubs.

Suite à l'envoi de la Convention de Prêt à l'ensemble des membres, il soumet la validation de cette dernière, avec les modifications apportées suite aux différents retours. Convention validée (voir en annexe 2).

4. Pôle Discipline et Contentieux

Didier BARDET, responsable du Pôle, rappelle que les différentes commissions sont actuellement dans l'attente des décisions du COMEX afin de pouvoir communiquer et travailler.

Il est regrettable de ne pouvoir réunir les membres en cette période, surtout les nouveaux.

5. Pôle Information et Communication

Commission Recrutement et Fidélisation, Alain CRESSON:

Plusieurs réunions se sont déroulées.

Il demande la validation du CD pour l'intégration de Sami LAVALEE à la Commission sachant que ce dernier est d'accord.

Validé par les membres du CD présents.

Un sondage des arbitres ayant cessé leur activité a été transmis à plus de 100 officiels. Une relance a été réalisée cette semaine. Actuellement une vingtaine de réponse.

Relance des référents arbitre au sein des clubs. Par des soirées à thèmes.

Il faut cibler des thématiques précises et travailler par visio.

Il est d'ailleurs demandé à chaque responsable de Pôle les thématiques qui pourraient être développées via des webinaires sur une durée d'une heure.

Il a également été question d'un label « Club Formateur Arbitres », à mettre en places sur les 3 années de mandat restant avec différents critères à définir. Cahier des charges qui intégrera également la Charte du Fair-play, ainsi que la discipline. A creuser.

Commission Formation, Alain CRESSON:

Possibilité de dispenser 8 modules sur le PFFD avec la LFHF.

Ces modules ont un coût d'inscription de 40€, dont 25€ seront pris par le biais des bons de formation. Il restera donc 15 € à la charge des clubs.

La Commission Régionale de formation avait sollicité la LFHF afin qu'elle prenne à sa charge les 15€ restant. La Ligue a renvoyé la question aux Districts en se dédouanant du sujet.

Alain pose donc la question au CD afin de savoir s'il est possible que le DSF prenne à sa charge les 15€ restant par candidat.

Le Trésorier précise que c'est possible mais uniquement pour les candidats présents, ceux qui seront absents, excusés ou non, ne seront pas pris en charge par le DSF.

Commission Finances, Pierre LAVALARD:

En attente des décisions de la Comex.

Les besoins actuels du DSF ont été remontés à la Ligue et à la FFF.

Réunion ce 16/04/21 au DSF afin de travailler sur la Convention d'objectif avec le Conseil Départemental.

Commission Médicale:

Pascal TRANQUILLE informe avoir sollicité Cyril, et qu'il attend son retour.

Possibilité de compléter la commission avec les intervenants du PEFA d'Amiens.

Pierre LAVALARD propose un radiologue si besoin.

6. Secteurs

Préalablement à l'intervention des responsables de Secteur, Pascal rappelle aux membres qu'à la fin du mandat, chaque club devra avoir vu au moins un membre du CD sur des actions précises, rencontres, réunions ou autre.

Santerre, Roland GRAIN:

Il demande à ce qu'une feuille de route soit établie concernant les rencontres ou visites club. Concernant le kit Footgolf, il précise qu'il en sera le responsable dans son secteur.

Amiénois, Philippe FOURE:

Il évoque le fait que la visite des clubs n'est pas du seul ressort des membres de Secteur. En effet, ayant le plus gros secteur, en terme de club, il annonce que c'est de la responsabilité de l'ensemble des membres du CD.

Il est difficile en cette période de communiquer avec les clubs car nous n'avons pas de réponses à leur apporter sur leurs interrogations.

Il faudra néanmoins un gros travail d'assistance auprès de nos clubs à la reprise d'activité.

Il s'inquiète également vis-à-vis de la perte de dirigeants dans les associations, qui ont peut-être trouvé d'autres intérêts depuis mars 2020 ou qui auront du mal à se projeter de nouveau au sein d'une association....

Ponthieu, Régis PATTE:

Au sujet de la sollicitation de salle ou gymnase auprès des mairies pour la pratique du futsal ou autre rassemblement, il sollicite le Président afin qu'un courrier soit rédigé à l'attention des maires concernés.

Il faut rassurer et préciser les règles qui sont pratiquées et démontrer que le futsal est une pratique encadrée par des règlements stricts notamment l'utilisation de ballons non rebondissant. Que des états des lieux peuvent être réalisés, que les clubs et le district sont assurés que ce soit en qualité de personne physique ou morale au titre de la Responsabilité Civile.

Philippe évoque aussi la possibilité de solliciter les collèges et lycées possédant des gymnases pour la pratique du week-end.

Jean Christophe précise que la plupart des structures concernées sont aujourd'hui du ressort des Communauté de Communes. Et c'est plus vers elles qu'il faut s'orienter.

Pour reprendre les propos de chacun, Pascal informe qu'il va réaliser un courrier, qui était prévu, à l'attention des différentes responsables. Il sollicitera en amont les clubs afin de répertorier les infrastructures, à proximité des clubs, que nous pourrions utiliser afin de transmettre les courriers au bon interlocuteur.

Vimeu, Alain CRESSON:

Il informe qu'il continue de garder le contact avec ses clubs. Il a d'ailleurs sollicité les membres du secteur afin de connaître les besoins des clubs et les problèmes qu'ils rencontrent actuellement. Il pose la question de savoir s'il est possible de continuer à utiliser les salles non homologuées pour les rassemblements de jeunes.

Il est précisé que toutes les structures utilisées par des actions officielles du DSF doivent être classées. Il est d'ailleurs possible d'obtenir un classement même minimal, afin justement de continuer à jouir de ces installations.

Il précise qu'il a décidé de maintenir les Trophées du Vimeu et qu'il est prévu de l'organiser en juin. Pascal lui rappelle que l'AG de la Ligue se déroulera le 19/06/21.

7. La parole aux membres :

Didier DUTILLEUX, Président Commission Discipline:

Il a pris contact avec Olivier Mallet pour un travail en commun.

Il informe, au titre de son club, malgré la période actuelle, que sa demande de prolongation de 3 mois pour son service civique a été rejetée. Les critères avancés ne correspondant pas à ceux qui prévalent.

Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :

Elle informe les membres qu'elle a pris contact avec Evelyne BAUDUIN sur l'opération Club des 100 femmes que le DSF souhaite mettre en place au sein du district.

C'est en attente des prochaines prérogatives de la FFF, car le projet ne sera peut-être pas renouveler la saison prochaine.

8. Tirage au sort : Webinaire YAPLA

Comme précisé par le Président à l'issue de la webconférence sur YAPLA, en partenariat avec le CRCA, il est procédé à un tirage au sort récompensant les clubs ayant pris part à la visio ce 31/03/21.

Pascal tient également à remercier les clubs pour leur participation, en effet même si le District de la Somme est le plus petit en terme de licenciés, nous étions le plus représenté ce mercredi, face à l'OISE et la Seine et Marne. De ce fait, il a été décidé de valoriser 4 clubs au lieu de 3.

1^{er} un jeu maillot seniors et jeunes : LA NEWTEAM FUTSAL 2^{ème} un jeu maillot seniors ou jeunes : l'US ESMERY HALLON 3^{ème} un jeu de maillots seniors ou jeunes : le SC CONTY LOEUILLY

4^{ème} 10 ballons : l'AS CERISY

Félicitations aux clubs récompensés, le Président se déplacera personnellement pour remettre ces dotations.

9. Divers

Ligue des hauts de France :

 Sollicitation de la LFHF pour connaître des déléguées féminines de la Somme susceptibles d'officier pour la Ligue et/ou la FFF :

Pascal explique avoir, avec son aval, désigné Sylvie SILVESTRE.

Il a transmis à la LFHF certaines réflexions à ce sujet, notamment :

- Le délai de réponse imposé très court
- Les compétences du DSF mises à dispositions des instances supérieures sans aucun retour
- o La perte de fait des compétences au niveau départemental

Sollicitation de la LFHF pour compléter des groupes de travail sur des thèmes précis :

Pascal propose donc et après un ultime échange avec le Président de la Ligue de proposer un binôme à chaque fois. Ainsi, en fonction de la thématique ou de votre disponibilité cela sera moins lourd.

La date de samedi, initialement proposée, va être repoussée

- 1. Relance d'activité (animation des territoires) : Laurent BOURDIN et Alain CRESSON
- 2. <u>Compétitions jeunes et seniors (format et aspect juridique / règlementation)</u>: **Didier BARDET et Philippe FOURE**
- 3. <u>Aide aux Clubs (étude des besoins et recherche de solutions)</u>: **Antonio DOS SANTOS et Didier DUTILLEUX**
- 4. <u>Féminines</u>: Camille MERLE et Dominique DELABIE
- 5. Futsal: Yohan DELEAU et Medhi NASSAH sont proposés et seront contactés par Pascal.

Partenariat CRCA:

Un prochain rdv est à déterminer avec Didier BARDET et Pierre LAVALARD afin de rencontrer Monsieur CALOIN Jean François.

Numéro Spécial « Foot En Somme Arbitrage » :

Il s'agit d'une idée initiée lors d'une réunion de la Commission Recrutement et Fidélisation de l'Arbitrage afin de sensibiliser à la fonction d'arbitre.

Jean Christophe rappelle qu'une première ébauche a été réalisée à laquelle il a fait certains ajouts.

Il reste maintenant la répartition de la responsabilité des différents articles qui composeront ce numéro spécial.

Ce travail est prévu pour ce week-end.

Commission éphémère départementale :

Elle sera mise en place en fonction des sollicitations des clubs afin d'étudier les comptes de ces derniers en cas de demande d'aides financières liées à la situation actuelle.

Mail AS AULT du 15/03/21 :

Le club sollicite la possibilité d'être de nouveau affilié à la FFF suite à sa radiation en date du 13/07/20 conformément à l'article 44 des RG de la FFF.

Transmission du récépissé de déclaration en préfecture de changement de statuts et de nom (maintenant FC AULT).

Avis favorable des membres du Comité Directeur sous réserve d'avoir une installation adéquate pour la pratique souhaitée.

Prochain Comité directeur à définir.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La Secrétaire Générale : Sylvie SILVESTRE

ANNEXE 1:



CALENDRIER PREVISIONNEL* (MAJ 02 AVRIL 2021)



suite aux nouvelles directives gouvernementales

FORMATIONS DES EDUCATEURS ET EDUCATRICES - saison 2020 / 2021

	Conditions	Droit d'inscription	Dates	Lieux	RDV
Module U7 (1 Journée (9h-18h)	Sous licence U17 ou Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	50 € Coût Pédagogique (35 €) + Frais d'inscription (15 €)	Mercredi 16 juin 2021	QUERRIEU	8H45 - A LA SALLE DES FETES 1 rue du FOUR DES CHAMPS 80 115 QUERRIEU
Module UB 2X1 journee (9n-18h)	Sous Icence U15 ou Avoir 14 ans révolus Etre Licencie FFF	75 € Co0t Fedagogique (50 €) + Frais d'inscription (15 €)	Mercredi 19 et 26 mai 2021	OISEMONT	8H45 - Ecole Primaire rue Jules Ferry 80 140 OISEMONT
Module U11 2X1 journee (9h-18h)	Sous Icence U15 ou Avoir 14 ans révolus Etre Licencie FFF	75 € Coût Pédagoglque (50 €) + Frais d'inscription (15 €)	Vendredi 02 et samedi 03 juillet 2021	PERONNE	8H45 - Stade Daniel Boinet rue Jean Toeuf 80 200 PERONNE
Module U13 2X1 Journée (9h-19h)	Sous Icence U17 ou Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	76 € Coût Pédagogique (60 €) + Frais d'inscription (15 €)	Mercredi 26 et samedi 29 mai 2021	SAILLY SAILLISEL	8H45 - Salle des fêtes 22 rue du Commandant Thierry 80 360 SAILLY SAILLISEL
Module U15 2X1 (ournée (9h-18h)	Sous Icence U17 ou Avoir 16 ans révolus Etre Licencié FFF	76 € Coût Pédagogique (60 €) + Frais d'inscription (15 €)	Samedi 05 et 12 juin 2021	NESLE	8H45 - Médiathèque Georges Brassen: rue d'Enfer 80 190 NESLE
Module U17 ZX1 journee (9h-18h)	Sous Icence U17 ou Avoir 15 ans révolus Este Licencie FFF	75 € Coût Pedagogique (60 €) + Frais d'inscription (15 €)	Mercredi 19 et samedi 22 mai 2021	DOULLENS	8H45 - Stade Jacques Mossion 2 ruelle Voyeul St Sulpice 80 600 DOULLENS

CERTIFICATIONS 2020 / 2021

Certification CFF1 Sous licence U17 ou Autor 16 and révolus Eire Licencié FFF → Prais d'inscription (1			Mercredi 12 mai 2021	SAINT RIQUIER	Stade Marcel Louchart rue Notre Dame 80 135 SAINT RIQUIER
	- Frais d'inscription (15 €)	mercredi 30 juin 2021	ALBERT	Stade Vélodrome Allée Charles Quérêt 80300 ALBERT	
Certification CFF2	Sous Icence U17 ou Avoir 16 ans révolus Etre Licencie FFF	30 € Coût Pédagogique (15 €) + Frais d'inscription (15 €)	mercredi 23 Juin 2021	CAMON	Stade Lucien Jovelin Rue Karl Marx 80 450 CAMON
Certification CFF3	Sous Icence U17 ou Avoir 16 ans révalus Etre Ucencié FFF	30 € Cout Pédagogique (15 €) + Frais d'inscription (15 €)	Samedi 26 Juin 2021	SECTEUR AMIENOIS	A DEFINIR
Certification CFF4	Sous Icence U17 ou Avoir 16 ans révolus Eire Licencié FFF	30 € Coût Pédagoglque (15 €) + Frais d'inscription (15 €)	Lundi 21 Juin 2021	AMIENS	DISTRICT DE LA SOMME 46 rue Jules Lefebyre 80 000 AMIENS

^{*}sous réserve



Convention de prêt du Kit Footgolf

Le **contrat de prêt** doit être complété et signé par les deux parties en deux exemplaires.

Monsieur TRANQUILLE Pascal, P	résident du DSF, ci-après dénommé le "Prêteur"
ET:	
Le club de	, dont le numéro d'affiliation est
représentée par : le « Bénéficiaire »	, Président de dudit club, ci-après dénommé

Le District de la Somme de Football (DSF), 46 – rue Jules Lefebvre – 80004 AMIENS, représenté par :

Préambule

Le **Bénéficiaire** souhaite pouvoir disposer temporairement et à titre gratuit du Kit Footgolf afin de pouvoir le mettre pendant la durée du présent contrat à la disposition de ses éducateurs et licenciés désireux de tester les nouvelles pratiques afin de les développer dans son club.

Ceci ayant été exposé, les parties conviennent de ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention de prêt

Le **Prêteur** prête au **Bénéficiaire**, sous les clauses, charges et conditions de droit et d'usage en pareille matière et notamment sous celles énumérées aux présentes, le matériel précisé en annexe.

Le matériel est mis à disposition du **Bénéficiaire** en bon état de fonctionnement, état dans lequel le **Bénéficiaire** s'engage à le restituer à l'issue du prêt.

A cette fin, il appartient au **Bénéficiaire** du prêt de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires (transport, stockage, utilisation etc.) pour que le matériel prêté soit restitué en parfait état de fonctionnement et à s'assurer que tout utilisateur du matériel en fasse de même.

Le matériel prêté reste en tout état de cause la propriété du **Prêteur** en quelques mains qu'il se trouve et ce jusqu'au complet paiement du prix et des éventuelles pénalités en cas de non restitution du matériel.

Article 2 - Utilisation du matériel prêté

Le **Bénéficiaire** déclare être parfaitement informé du fait que le matériel prêté peut être du matériel d'occasion et de ce fait présenter des caractéristiques différentes de celles du matériel neuf.

Dans ces conditions, le **Bénéficiaire** s'engage à n'utiliser ce matériel qu'à des fins de démonstration lors d'entraînements, de portes ouvertes, ou autres manifestations ou événements du club et à le restituer au terme du présent contrat.

Article 3 - Localisation du matériel prêté

Le **Bénéficiaire** s'engage à mentionner dans le présent contrat le nom et les coordonnées complètes (adresse postale et électronique, numéro de téléphone etc.) du Président de lu club qui aura la responsabilité du matériel prêté en complétant le formulaire présenté en ANNEXE.

Le **Bénéficiaire** s'engage également à obtenir l'accord préalable du **Prêteur** en cas de changement d'utilisateur final. Cependant, le **Bénéficiaire** restera le responsable du matériel au titre de la présente convention.

Par les présentes, le **Bénéficiaire** du prêt autorise expressément le **Prêteur** à contacter l'utilisateur final pour s'assurer de la présence en ses locaux du matériel prêté.

Cette faculté ne saurait exonérer le **Bénéficiaire** de ses obligations aux fins d'assurer le retour du matériel prêté dans les délais et en bon état de fonctionnement et d'emballage.

Article 4 – Durée du prêt

En aucun cas le prêt consenti ne peut excéder une durée d'une semaine.					
Le prêt est consenti à compter du	/	/	_ au	_/	

Sauf convention expresse convenue entre les parties, ce prêt n'est pas susceptible de se poursuivre par tacite reconduction. A l'expiration du présent prêt le produit devra être spontanément restitué au **Prêteur**.

Article 5 - Responsabilité - Assurance

De la date d'entrée en vigueur du présent contrat à la restitution du matériel prêté, le **Bénéficiaire** prend la responsabilité du matériel reçu et aura à sa charge les frais liés à des dommages éventuels causés au **Bénéficiaire** ou aux tiers, tant par le matériel que par sa mauvaise utilisation par le **Bénéficiaire** ou l'utilisateur final. Il répondra également vis-à-vis du **Prêteur** de la détérioration, de la perte ou du vol du matériel.

Le **Bénéficiaire** s'engage à souscrire une assurance adéquate ayant pour but de couvrir l'intégralité des dommages éventuels pouvant arriver au **Kit Footgolf**, dont la valeur actuelle est estimée au prix public mentionné en Annexe du présent contrat. Il devra être en mesure de justifier de cette assurance à première demande du **Prêteur** et par la présente, le **Bénéficiaire** autorise expressément le **Prêteur** à actionner cette assurance en cas de besoin

Article 6 - Modalités de restitution du matériel prêté

LA RESTITUTION DE CE MATÉRIEL DEVRA OBLIGATOIREMENT SE FAIRE, DANS L'EMBALLAGE DANS LEQUEL LE MATÉRIEL A ÉTÉ RECU, TRANSMIS OU RELAYÉ PAR L'ÉLU DE SECTEUR, AUPRÈS :

- DU DSF 46 rue Jules Lefbevre 80000 AMIENS 03 22 89 80 26 secretariat@somme.fff.fr
- L'ÉLU DE SECTEUR :

Tout retour à une autre adresse ou autre personne non précisée ci-dessus entrainera une facturation de 50 € pour la récupération du kit Footgolf.

Tout élément manquant (jalon, socle de jalon, drapeau, trou) ou détérioré, empêchant l'utilisation d'une partie du kit, fera l'objet d'une facturation au prix global public indiqué sur la fiche annexe correspondant à la valeur d'un trou.

Article 7 – Non-restitution du matériel

Au-delà de la date limite de retour, la non-restitution du matériel prêté entraînera automatiquement une pénalité de 3% du prix public indiqué en annexe par semaine de retard. Si au terme de 4 semaines de retard, le matériel n'est toujours pas restitué au **Prêteur**, le matériel prêté sera considéré comme acheté par le **Bénéficiaire** et facturé à ce dernier au prix public indiqué en Annexe. Chaque semaine de retard entamée sera due. Le **Bénéficiaire** deviendra alors, après paiement de l'intégralité du prix de vente et des pénalités, propriétaire du matériel, le matériel étant alors cédé sans la moindre garantie.

Le **Bénéficiaire** n'est pas autorisé à transférer ni à exporter ou réexporter le matériel prêté à un autre club que celui dont le nom et les coordonnées complètes sont précisés en ANNEXE.

Article 8 – Communication

Le **Bénéficiaire** s'engage à adresser des photos et/ou vidéos ainsi qu'un texte qui permettront une mise en avant de son opération sur le site web du **Prêteur.**

Le **Bénéficiaire pourra également** inclure un partage du lien de sa publication Facebook sur le Facebook du **Prêteur**.

La présente **convention de prêt** entre en vigueur à compter de la date de sa signature, et prend fin lors de la restitution du matériel si celui-ci est conforme, ou à l'issue du règlement des pénalités ou du paiement de l'intégralité du prix de vente, si ces démarches sont nécessaires.

Fait en deux exemplaires à, le _	/
Pour le DSF :	Pour le club Bénéficiaire :
Nom, Prénom et Fonction :	Nom, Prénom et Fonction :
Signature et Cachet du DSF :	Signature et Cachet du Club :

Annexe à la convention de prêt :

Le **Prêteur** prête au Bénéficiaire, sous les clauses, charges et conditions de droit et d'usage en pareille matière et notamment sous celles énumérées aux présentes, le matériel précisé ci-dessous :

Quantité	Description du Produit	Prix Public TTC €
Kit 9 trous	9 trous, 9 socles de jalon, 9 drapeaux, 9 jalons	899€ TTC
Kit 6 trous	6 trous, 6 socles de jalon, 6 drapeaux, 6 jalons	579€ TTC
Kit 3 Trous	3 trous, 3 socles de jalon, 3 drapeaux, 3 jalons	449€ TTC
Valeur d'un Trou	1 trou, 1 socle de jalon, un jalon, 1 drapeau	150€ TTC

Le Club souhaite recevoir/récupérer le matériel prêté à l'adresse de livraison suivante :

Nom du contact pour la livraison :	
Numéro de téléphone :	
Club:	
Adresse de livraison :	
E-mail (livraison de matériel) :	